

Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du jeudi 27 juin 2019 à 8 h 30

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01 Ouverture de la séance
- 10.02 Période de questions du public
- 10.03 Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

20 – Affaires contractuelles

- 20.01 Résilier la convention de services octroyé par la résolution numéro CA19 29 0127 à l'organisme sans but lucratif Groupe Uni des éducateurs naturalistes et professionnels en environnement (GUEPE), pour les saisons 2019 et 2020, pour la gestion et la mise en valeur du Port de plaisance de Pierrefonds-Roxboro situé au 155, rue Rose.
- 20.02 Octroyer le contrat ST-19-05 à Aquaréhab (Canada) inc., au montant de sa soumission, soit un maximum de 2 282 014,60 \$, taxes incluses, et autoriser une dépense totale maximale de 2 601 496,64 \$, à savoir 2 282 014,60 \$, taxes incluses pour le contrat, 228 201,46 \$, taxes incluses, pour les contingences et 91 280,58 \$, taxes incluses pour les incidences, pour des travaux de gainage structural de la conduite d'eau sur les rues 9^e Avenue, Birch, du Bocage, de Bristol, Colonial, du Docteur, Fabien, Fredmir, de l'île Barwick, Lauzon, Normand, Paramount, Richard, Saint-Pierre et avenue de Versailles dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.
- 20.03 Dans le cadre du contrat 14-13192, approuver un projet d'addenda modifiant la convention de services professionnels intervenue avec la firme Bouthillette Parizeau inc. Que le conseil augmente le contrat de cette firme de 1 033 919,03 \$ à 1 283 828,69 \$, taxes incluses pour l'ajustement des honoraires pour les services supplémentaires requis durant les phases de conception et d'exécution du projet d'agrandissement et de réaménagement de la bibliothèque de Pierrefonds (bâtiment #3101) située au 13 555, boulevard de Pierrefonds dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Que le conseil autorise Monsieur Dominique Jacob, directeur d'arrondissement, à signer ledit addenda et autorise une dépense additionnelle maximale de 249 909.66 \$, taxes incluses.
- 20.04 Dans le cadre du contrat 14000, approuver un projet d'addenda modifiant la convention de services professionnels intervenue avec les firmes Chevalier Morales architectes inc. et DMA architectes s.e.n.c.r.l. Que le conseil augmente le contrat de ces firmes de 1 166 257,62 \$ à 1 294 184,24 \$, taxes incluses, pour l'ajustement des honoraires selon la prolongation des services de surveillance de base et accrue du chantier et autres services supplémentaires non prévus demandés par la Ville de Montréal pour la construction de l'agrandissement et du réaménagement de la bibliothèque de Pierrefonds (bâtiment #3101) située au 13 555 boulevard de Pierrefonds dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Que le conseil autorise Monsieur Dominique Jacob, directeur d'arrondissement, à signer ledit addenda et autorise une dépense additionnelle maximale de 127 926.62 \$, taxes incluses.
- 20.05 Exercer l'option de prolongation d'une durée d'un an tel que prévu aux documents d'appel d'offres et à la résolution numéro CA18 29 0165 adoptée à la séance du 4 juin 2018, au coût révisé de 77 891,69 \$ pour le contrat 18-16904 octroyé à 9003-8555 Québec inc. (APL Multimédia) pour les services de direction technique, sonorisation et éclairage ainsi que la location d'équipements techniques pour spectacles et événements de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, afin de permettre à la direction Culture, Sports, Loisirs et Développement social, d'offrir une série de spectacles en saison régulière dans diverses installations sur son territoire, ainsi qu'une série de spectacles extérieurs.

- 20.06** Autoriser le paiement de 23 606,68 \$, taxes incluses, à l'Association communautaire du parc Versailles, pour couvrir les frais administratifs encourus par l'organisme lors des préparatifs d'ouverture de la piscine Versailles prévue pour la saison 2019, suite à la résiliation du contrat de services octroyé par la résolution numéro CA19 29 0160 à la séance du 3 juin 2019.
- 20.07** Prendre acte de la réception d'une subvention de 9 375 \$ du Ministère du Patrimoine canadien et des langues officielles dans le cadre de la Fête du Patrimoine 2019 et autoriser un virement de crédit de cette somme au budget de fonctionnement 2019 et recommander au Comité exécutif de modifier le budget de la Ville pour tenir compte de cette modification comme le stipule l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, selon les informations financières contenues au sommaire décisionnel.
- 20.08** Autoriser l'ajout de 22 heures de temps de glace au contrat du Sportplexe au coût total de 9 384,26 \$, taxes incluses, et en permette l'utilisation exclusive par le Club de patinage de vitesse de l'Ouest-de-l'Île au coût total de 2 600,38 \$, taxes incluses, payable à l'arrondissement, afin d'offrir des séances d'initiation au patinage de vitesse durant 22 semaines.

30 – Administration et finances

- 30.01** Entériner la répartition des sommes du solde reporté de l'année 2018 dans le plan triennal d'immobilisations 2019-2020-2021.

40 – Réglementation

- 40.01** Avis de motion est donné par le conseiller XXXX de l'inscription pour adoption à une séance subséquente, du projet de règlement CA29 0001-10 modifiant le règlement CA29 0001 sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés afin de déléguer au directeur des Services administratifs le pouvoir de négocier les stipulations d'une convention collective portant sur les dix-sept (17) points locaux selon les articles 49.2 et 56.1 de la Charte de la Ville de Montréal et de déléguer au directeur d'arrondissement le pouvoir d'agréer les clauses locales correspondantes, lequel est déposé avec le sommaire décisionnel.
- 40.02** Approuver l'opération cadastrale sous la minute numéro 22988 préparée par Benoît Péloquin, arpenteur-géomètre, le 9 avril 2019 montrant la création des lots 6 298 381 et 6 298 382 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, en remplacement du lot 1 368 785 au 5909, rue Marceau et accepter le paiement d'une somme compensatoire de 15 629 \$ en application du règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de la Ville de Montréal (17-055).
- 40.03** Premier projet de résolution PP-2019-004 visant à autoriser au 17700 à 17704, boulevard Gouin Ouest, sur le lot 1 347 130, l'occupation du bâtiment principal existant par 3 logements au lieu du maximum de 2 logements prescrit au règlement de zonage en vigueur pour la zone H2-3-159 dans laquelle l'immeuble est situé. La présente résolution abroge et remplace le premier projet de résolution PP-2019-003 numéro CA19 29 0136 adopté à la séance du 6 mai 2019.

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance